

CONSEIL COMMUNAL DU 5 MAI 2014

MEMO

URGENCE

❖ **Intercommunale AQUALIS – Approbation du contenu de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 4 juin 2014.**

Le Conseil communal approuve le contenu de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale AQUALIS qui aura lieu le 4 juin 2014.

SEANCE PUBLIQUE

1. Ordonnance de Police Administrative Générale de Theux - Placement de terrasses HORECA sur le domaine public - Modification.

Le Conseil communal décide de modifier l'Ordonnance de Police Administrative Générale de Theux pour le placement des terrasses HORECA sur le domaine public.

2. INTERCOMMUNALE IMIO - Approbation du contenu de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 5 juin 2014.

Le Conseil communal approuve le contenu de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale IMIO qui aura lieu le 5 juin 2014.

3. Aliénation de la parcelle cadastrée Theux, 3ième division, section B n° 836 en lieu-dit "Petits Acquis" - Projet d'acte – Approbation.

Le Conseil communal approuve le projet d'acte relatif à l'aliénation de la parcelle cadastrée Theux, 3ième division, section B n° 836 en lieu-dit "Petits acquis" préparé par les études des notaires Thiry et Guyot.

4. Cession d'emprises pour l'élargissement de tronçons des chemins vicinaux repris à l'atlas de La Reid sous les n°3 et 31 suite au permis de lotir octroyé à Me. I.de Schaetzen van Brien - Projet d'acte modifié - Approbation.

Le Conseil approuve le projet d'acte modifié relatif à la cession d'une emprise de 1.291 m² pour élargir, chemin de Rigomay, des tronçons des chemins vicinaux repris à l'atlas de La Reid sous les n° 3 et 31, ladite cession étant reprise dans les conditions d'octroi du permis de lotir délivré au lotisseur.

5. Acquisition d'une remorque podium - Approbation du cahier spécial des charges et fixation du mode de passation du marché.

Le Conseil approuve le cahier spécial des charges destiné à acheter une remorque podium.

6. Lotissement du Congo - Extension du réseau de distribution d'eau et création de la voirie - Mode de passation des marchés et fixation d'un crédit budgétaire – Approbation.

Le Conseil engage des crédits destinés à procéder à l'extension du réseau de distribution d'eau en vue d'alimenter en eau le lotissement du Congo à Desnié et engage un crédit destiné à l'aménagement de la voirie de ce même lotissement.

7. Comptes annuels - Exercice 2013 – Arrêt.

Le Conseil communal arrête les comptes annuels pour l'exercice 2013.

8. CHPLT - Marché relatif à la ligne d'emprunts pour financer les investissements 2014 – Caution solidaire – Approbation.

Le Conseil communal déclare se porter caution solidaire pour le remboursement de tous les montants qui seraient dus par le CHPLT en vertu du crédit tant en capital qu'en intérêts, commission de réservation, frais et accessoires, proportionnellement à la part de garantie qui est lui est dévolue, soit 3,64 % du crédit contracté, soit 254.840,00 €.

9. Modifications budgétaires n°1 de l'exercice 2014 – Arrêt.

Le Conseil communal arrête les modifications budgétaires n°1 pour l'exercice 2014.

10. Comptes annuels de l'exercice 2013 - CPAS – Approbation.

Le Conseil communal approuve les comptes annuels du CPAS pour l'exercice 2013.

11. Tennis de Table Theux - Organisation du Top 6 2014 - Octroi d'une subvention – Approbation.

Le Tennis de Table Theux organise cette année, en collaboration avec le club de Spa, le Top 6 de l'arrondissement de Verviers au centre sportif de Theux le 1er mai 2014. Vu les frais occasionnés par l'organisation de cette manifestation, le Conseil communal décide d'octroyer une subvention de 750 €. Si la subvention est octroyée, le montant sera réglé via les crédits prévus à l'article 764/332-02.

12. Comité Télévie Theux - Organisation du Télévie 2014 - Octroi d'une subvention – Approbation.

Le Comité Télévie Theux organise le Télévie 2014 le 25 avril 2014 à la salle de Spixhe. Le Conseil communal décide de prendre en charge la location de la salle, avec un maximum de 500 €. La subvention sera versée sur présentation de la facture pour cette location. Si la subvention est octroyée, le montant sera réglé via les crédits prévus à l'article 763/332-02.

13. Compte de l'exercice 2013 de la Fabrique d'église de l'Immaculée Conception de Desnié – Avis.

Le Conseil communal émet un avis favorable à l'approbation du compte présent :

Recettes : 13.581,06 €

Dépenses : 7.996,67 €

Excédent: 5.584,39 €

Avec une participation ordinaire de la commune de 2.437 €.

14. Budget de l'exercice 2014 de l'Eglise protestante de Verviers-Laoureux/Spa/Theux – Avis.

Le Conseil communal émet un avis favorable à l'approbation du compte présent

Recettes : 15925,00 €

Dépenses : 15925,00 €

Solde: 0,00 €

Avec une participation ordinaire de la commune de 120 € (8% de 1500 €).

15. Compte de l'exercice 2013 de la Fabrique d'Eglise Sts Hermès et Alexandre de Theux – Avis.

Le Conseil communal émet un avis favorable à l'approbation du compte présent

Recettes : 89626,23 €

Dépenses : 57641,85 €

Excédent: 31984,38 €

Avec une participation ordinaire de la commune de 33407,45 €.

16. Compte de l'exercice 2013 de la Fabrique d'église Notre Dame de Polleur – Avis.

Le Conseil communal émet un avis favorable à l'approbation du compte présent

Recettes : 21661,51 €

Dépenses : 11827,09 €

Excédent: 9834,42 €

Avec une participation ordinaire de la commune de 5070,10 €.

17. Compte de l'exercice 2013 de la Fabrique d'église St Eloi de Becco – Avis.

Le Conseil communal émet un avis favorable à l'approbation du compte présent

Recettes : 19958,09 €

Dépenses : 12459,35 €

Excédent: 7498,74 €

Avec une participation ordinaire de la commune de 4139,14 €.

18. Recrutement d'ouvriers(ères) APE - Niveau D - Valorisation des compétences – Approbation.

Vu les statuts du Personnel communal approuvés par le Conseil communal, en sa séance du 6 décembre 2010 et ses modifications et, particulièrement l'annexe au statut administratif relative aux conditions d'évolution de carrière et de promotion;

Attendu qu'il est important de motiver les ouvriers(ères), non diplômé(e)s, par la valorisation de leur expérience et de leur permettre d'évoluer de l'échelle E à l'échelle D ;

Sur proposition du Collège communal ;

Le Conseil communal approuve la proposition du Collège communal d'étendre les conditions d'accès au recrutement d'un(e) ouvrier(ère) de niveau D2 en y ajoutant la valorisation des compétences pour un(e) ouvrier(ère) non diplômé(e) qui compterait une expérience d'au moins de 5 ans.

19. Action de prévention pour le compte de la Commune – Mandat à INTRADEL.

Le Conseil communal décide de mandater INTRADEL pour organiser un atelier de cuisine anti gaspillage alimentaire et pour la distribution de boîtes à fruits réutilisables aux enfants du maternel et du primaire.